

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA Invest - SRI Europe Growth - Classe F - EUR

Un compartiment de la SICAV DNCA INVEST - ISIN : LU0870553533

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

Fonds d'Actions Européennes

L'objectif du Compartiment consiste à surperformer les marchés boursiers paneuropéens sur la durée d'investissement recommandée. L'indicateur de référence EUROPE 600 Net Return EUR, calculé en intégrant le réinvestissement des dividendes, est fourni a posteriori à des fins de comparaison. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).

Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement du Compartiment s'appuie sur une gestion discrétionnaire active entendant investir dans des titres de « croissance » de grande qualité paneuropéens. Le processus de sélection est basé sur le choix des actions en fonction de leur valeur intrinsèque (une analyse approfondie des fondamentaux est réalisée en interne), et non sur la composition de l'indice de référence. Les investissements peuvent donc être concentrés sur un nombre limité de valeurs ; le portefeuille doit néanmoins comporter au moins 20 valeurs. Le Compartiment est également géré en tenant compte des principes de Responsabilité et de Durabilité et promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du SFDR. Ainsi, le processus d'investissement et la sélection d'actions qui en résulte tiennent compte d'une notation interne concernant la responsabilité des entreprises, ventilée en quatre aspects : (i) la responsabilité des actionnaires, (ii) la responsabilité environnementale, (iii) la responsabilité envers les travailleurs, (iv) la responsabilité envers la société et la durabilité des entreprises. La Société de gestion utilise une approche propriétaire d'analyse ESG en s'appuyant sur la méthode « best in universe » (les meilleurs titres de leur univers, littéralement). Il existe un risque que ces données soient incorrectes, insuffisantes ou manquantes. Il peut également y avoir un biais sectoriel. Conformément à la gestion de l'investissement socialement responsable (« ISR »), les émetteurs sont également sélectionnés selon des critères ESG, ce qui implique d'exclure de son univers d'investissement au moins 20 % des pires émetteurs d'actions et donc de ne pas investir dans ces émetteurs. De plus amples informations sur la stratégie ISR figurent dans le prospectus du Compartiment. Le Compartiment bénéficie du Label ISR français. Le processus d'investissement repose sur les trois étapes suivantes : (i) la sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, (ii) la structuration du portefeuille avec une approche macroéconomique et (iii) la construction du portefeuille en tenant compte des contraintes réglementaires et du processus d'investissement afin d'établir la sélection finale.

Le Compartiment peut investir à tout moment en :

- actions de sociétés ayant leur siège social dans l'Union européenne ou instruments financiers dérivés équivalents (tels que des CFD ou DPS) : de 60 à 100% de l'actif net
- actions hors Union Européenne : de 0 à 40% de l'actif net,
- titres de créance du secteur public ou privé libellés en euro : de 0 à 25%

Au moins 50% de l'actif net du Compartiment est investi en actions de sociétés appartenant à l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return Index. L'investissement dans des actions de sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 3 milliards d'euros ne peut excéder 50% de l'actif net. Le Compartiment peut être exposé aux marchés émergents à hauteur de 5% de ses actifs.

L'exposition au risque de change peut atteindre 100% des actifs net du Compartiment.

Les produits de taux sélectionnés relèveront principalement de la catégorie "Investment Grade". La proportion d'émission spéculatives ne peut représenter plus de 10% de l'actif net.

Le Compartiment pourra recourir à des OPCVM et/ou OPC dans la limite de 10% de son actif net.

Le Compartiment peut recourir à des instruments financiers dérivés cotés ou négociés de gré à gré (autres que des CFD et DPS) à concurrence de 40% de son actif net, y compris mais non exclusivement, des contrats à terme ferme et des options non complexes négociées sur des marchés réglementés aux fins de couverture et/ou d'exposition au risque actions, sans recherche de surexposition.

Le Compartiment intervient également sur des marchés des changes étrangers afin de couvrir les investissements réalisés hors de la zone euro.

Le Compartiment est éligible au PEA (Plan d'Épargne en Action).

Information Benchmark : Le compartiment recourt à un indice de référence pour le calcul de la commission de surperformance et à titre de comparaison des performances. L'indice de référence est également utilisé dans la construction du portefeuille dans la mesure où 50% au moins des actifs sont investis dans des actions d'émetteurs appartenant à l'indice de référence. Le compartiment est géré de manière active. A cet effet, les décisions d'investissement de la Société de gestion sont prises afin d'atteindre l'objectif de gestion. Le Compartiment peut prendre des positions dont les pondérations divergent de l'indice de référence et investi moins de 50% dans des titres n'appartenant pas à l'indice de référence. L'écart entre les avoirs du portefeuille et la composition de l'indice de référence sera limitée dans le cadre de la mise en place de la stratégie d'investissement.

Autres informations importantes :

Les revenus sont capitalisés

Le rachat des parts/actions peut être demandé chaque jour.

Durée de placement recommandée :

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur :

Risque de crédit : en cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou de leur défaillance, la valeur des obligations en portefeuille peut baisser, entraînant la baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Risque de liquidité : sur les marchés des petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	0,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. Vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller financier ou auprès de l'établissement auquel vous transmettez votre ordre, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

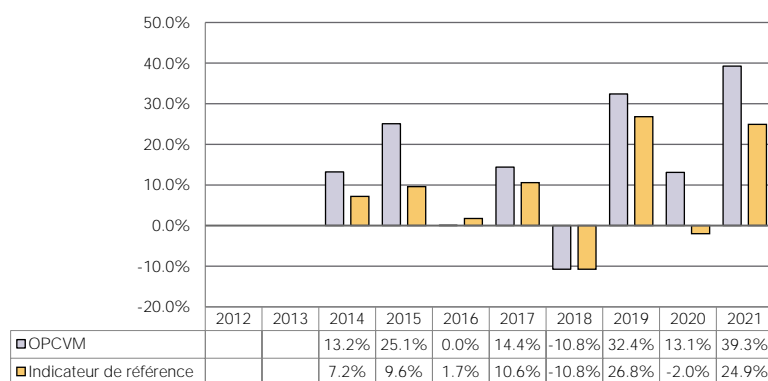
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,85%

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos le 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transactions excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	3,02% Correspondant à 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la page 68 de la dernière version du prospectus disponible sur le site internet du représentant en Suisse.

Performances passées



Tous les frais sont inclus dans les calculs de performance. Le lancement de la part/l'action présentée dans ce document a eu lieu en mai 2013. La devise de présentation des performances est la suivante : EUR.

Les performances passées ne sont pas celles du futur. Les performances passées ont été réalisées sur la base d'une stratégie qui a été modifiée le 25 janvier 2021.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas, Luxembourg Branch, 60, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg

L'ensemble des documents réglementaires (prospectus, DICI, rapports annuels et semi-annuels) sont disponibles (en français) gratuitement au siège social de la société de gestion (19, Place Vendôme 75001 Paris / téléphone : +33158625500).

Ce document d'information clé pour l'investisseur décrit: pour le compartiment de l'OPCVM cité en référence, les objectifs, la politique de gestion et le profil de risque et de rendement; pour la classe d'actions du compartiment de l'OPCVM citée en référence: les frais et les performances passées; tandis que le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de l'OPCVM.

Les informations relatives aux modalités pratiques des souscriptions et des rachats sont disponibles auprès de l'établissement qui reçoit habituellement vos ordres, ou auprès de l'établissement centralisateur principal : BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, 60, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg / téléphone : +352-26962030 / Fax : +352-26969747.

Le détail des informations relatives à la politique de rémunération de la société de gestion, incluant de façon non limitative le descriptif du calcul des rémunérations, l'identité de la personne responsable de la supervision des rémunérations ainsi que la composition du comité de rémunération le cas échéant, doit être disponible sur le site internet <http://www.dnca-investments.com/lu/regulatory-information>. Une copie de cette politique est disponible gratuitement sur simple demande.

Le représentant du fonds en Suisse est Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, CH-1204 Genève, Suisse, web : www.carnegie-fund-services.ch.

Le service de paiement en Suisse est la Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'île, CH-1204 Genève, Suisse.

Le prospectus et les Informations Clés pour l'Investisseur respectivement la feuille d'information de base pour la Suisse, les statuts, les rapports semestriel et annuel en français et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds.

Les dernières valeurs liquidatives sont disponibles sur www.swissfunddata.ch. Pour les actions de fonds proposées en Suisse, le lieu d'exécution se situe au siège du représentant. Le for judiciaire est au siège du représentant, ou au siège ou au lieu de domicile de l'investisseur.

La législation fiscale du pays d'enregistrement du fonds pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur. La responsabilité de DNCA Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Les actifs de ce compartiment sont conservés séparément de ceux des autres compartiments de la SICAV citée en référence, comme prévu par les dispositions légales. L'investisseur a le droit d'échanger les parts qu'il détient dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment. Les frais de conversion ne peuvent être supérieurs à : 1%.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur les autres catégories de parts : DNCA Finance (cf. coordonnées ci-dessus). DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

DNCA FINANCE est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 09/11/2022.